



› RETOUR D'EXPÉRIENCE

Thématiques :
covoiturage
autopartage
vélo
mobilité solidaire

#44
Mise à jour Janvier 2024

COLLECTIF DE CITOYENS - LE PLAN DE MOBILITE DE MARCELCAVE



TERRITOIRE

NOM : Commune de Marcelcave
DÉPARTEMENT : Somme
Milieu rural

Porteur :

UN COLLECTIF D'HABITANTS DE LA COMMUNE

CONTEXTE

Le projet est d'améliorer l'accès à la mobilité des habitants de la commune en travaillant sur un bouquet de solutions complémentaires : le transport solidaire à la demande, le covoiturage organisé ou spontané, l'auto-partage, un pédibus pour les déplacements domicile-école... La problématique est de pouvoir s'organiser pour des déplacements quotidiens et réguliers mais également très ponctuellement et en dernière minute, par exemple lorsqu'un train est annulé.

PARTENAIRES

Les Mobilieux, l'association du Café de la place, l'Association des Parents d'Élèves, l'association En Savoir Plus.

MISE EN PLACE DE LA DÉMARCHÉ

Au départ, une équipe mobilité de 6 personnes s'est constituée pour poser les bases du projet à raison d'une réunion mensuelle pour faire le point sur les différents thèmes de la mobilité. Le groupe ne s'est pas constitué en association et l'action est intégrée à l'activité du Café de la place, un café associatif ouvert à toutes et tous. Il faudra en être adhérent pour bénéficier des services mis en place par le collectif. Celui-ci souhaite également s'appuyer sur plusieurs autres sites baptisés Mobilieux. Outre le Café de la Place de Marcelcave, des points sont identifiés à Villers-Bretonneux, Le Quesnel et Longueau. Un formulaire en ligne a été créé pour présenter l'ensemble des projets porté avec des vidéos explicatives. Pour chacun d'entre eux, les habitants sont invités à indiquer s'ils sont intéressés en tant qu'offreur ou demandeur, preneurs d'informations supplémentaires voire prêts à s'impliquer dans la réussite du projet. Dans le cas du covoiturage, il est possible de préciser, sur la plateforme numérique "buscitoyens.fr", ses trajets réguliers et les horaires auxquels ils sont effectués.





> RETOUR D'EXPÉRIENCE

Thématiques :
covoiturage
autopartage
vélo
mobilité solidaire

COLLECTIF DE CITOYENS - LE PLAN DE MOBILITÉ DE MARCELCAVE



DÉTAIL DE L'ACTION

Pour promouvoir le vélo, le collectif a organisé un premier atelier de réparation de vélos sur la place du village en vue de préparer une randonnée VTT. Un appel a été lancé pour récupérer en don les vélos qui ne servent plus (25 vélos en 1 mois) afin de les remettre en état puis de les mettre à la disposition des adhérents du café associatif de la place. Pour encourager le vélo, le collectif a obtenu l'installation d'arceaux vélos dans le village, notamment à l'école et sur la place du village. Un atelier de réparation a été construit dans une dépendance à l'arrière du café associatif avec l'ensemble des outils et matériel nécessaire. Ce projet a été nommé la PHARMACYCLE du café de la place. La Communauté de communes du Val de Somme a été sollicitée pour réaliser une piste cyclable reliant la commune voisine de 4500 habitants distante de 4 kilomètres.

Pour le covoiturage organisé, un tableau a été installé au Café de la Place pour que les adhérents qui le souhaitent indiquent leurs trajets quotidiens et qu'il y ait une mise en relation entre l'offre et la demande. Il est également possible de poster ses annonces et de les visualiser les trajets sur le site <https://buscitoyens.fr/formulaire>. Un outil en ligne permet la gestion des réservations. Ce recensement peut aussi servir les besoins en transport solidaire ou faire face à des annulations de train. Au-delà des annonces recensées par BusCitoyens, l'idée est de s'appuyer aussi sur les annonces existantes sur d'autres sites et applis (passpass covoiturage, Karos, etc). Pour faire connaître le projet, une communication est faite vers l'ensemble des habitants du village avec des flyers, l'utilisation des réseaux sociaux et du porte à porte. BusCitoyens ne prend pas de commission sur les trajets effectués et propose que ce soit aux habitants de s'arranger entre eux pour le partage des frais des trajets.

Pour le covoiturage spontané, une demande a été faite par la commune au Conseil Départemental de la Somme d'obtenir une "Halte de Covoiturage" juste en face du café avec indication des directions et horaires des participants. Celle-ci a été inscrite au schéma directeur des aires de covoiturage. Concernant l'autopartage, une vidéo a été réalisée et une réunion d'information a été organisée pour permettre aux volontaires d'établir des contrats d'autopartage entre eux. L'objectif est l'acquisition collective d'un utilitaire électrique.

Pour le transport à la demande solidaire, les demandes sont centralisées via une messagerie accessible en permanence. La règle est d'effectuer sa réservation au moins une semaine à l'avance pour que le collectif puisse assurer une mise en relation entre le demandeur et un des conducteurs volontaires. Les conducteurs sont rétribués à hauteur de 40 centimes du kilomètre pour couvrir leurs frais.

Un projet de pédibus scolaire va être mis en place pour les écoliers à partir de septembre 2024. Pour le moment, le collectif recense les parents volontaires.

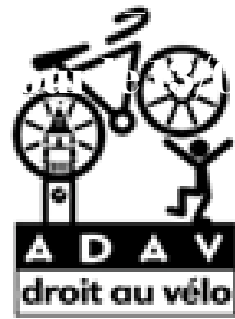
Par la suite, il est imaginé d'étendre le service grâce au Buscitoyens pour emmener les enfants dans les associations de sports et loisirs du village ainsi que dans les communes alentours. En parallèle, un groupe Messenger d'une trentaine de personnes a été créé pour pallier les annulations de train et s'organiser rapidement pour emmener les lycéens à Amiens.

RÉSULTATS

Plusieurs personnes sont volontaires pour emmener des habitants en covoiturage. Mais inversement, il y a peu de demandes d'habitants voulant être covoiturés, a priori davantage parce qu'ils n'osent pas demander que parce qu'ils n'en ont pas le besoin. 3 contrats d'autopartage ont été signés pour le prêt ponctuel d'une voiture contre remboursement des frais. 3 bénévoles se sont manifestés pour assurer le Transport à la demande. 5 bénévoles font tourner un atelier de réparation de vélos.

POINT DE VIGILANCE

Un collectif d'habitants est limité pour avoir une communication très large et gagnerait à avoir un relais fort de la collectivité dans ce domaine. Cela contribuerait en plus à créer un climat de confiance pour que les habitants osent demander à être covoiturés. Une newsletter est programmée vers les différents services de la mairie pour les informer de l'avancée des projets de ce collectif. Selon les services de mobilité, il est nécessaire d'avoir un minimum de participants pour que le projet soit viable (ex : estimation d'un besoin de 10 personnes pour lancer l'autopartage, 5 à 10 bénévoles pour le Transport à la demande).



CONTACT

JUDICAEI POTONNEC

Coordinateur Crem

Tél. : 03 20 52 97 58

judicael.potonnec@ecomobilite.org



CONTACT

DAVID DESCAMPS

buscitoyens@gmail.com

